RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

COUR SUPÉRIEURE DES COMPTES ET DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF

62, ANGLE DES RUES DE LA RÉUNION ET DU CHAMP DE MARS

Le Président

Réf.: BJRB/CSCCA/23-24

No.: 123

Port-au-Prince, le NOV 23 2023

Avis

La Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA) informe les agents publics, les professionnels du droit et les justiciables, du retour, au sein de leurs milieux naturels, des cinq fonctionnaires de l'Institution enlevés le lundi 6 novembre 2023, à Macaco.

Elle remercie le personnel de la Cour, les instances de conseil et de support qui l'ont accompagnée dans les démarches ayant abouti à la libération, en trois temps, de ces fonctionnaires dévoués, victimes de l'enlèvement suivi de séquestration.

La Cour, de manière toute spéciale, exprime son réconfort et sa commisération à tous ceux et toutes celles qui ont été affectés par ces évènements douloureux, notamment les familles et le personnel de l'Institution.

La Cour profite de l'occasion pour aviser les pouvoirs publics et tous les concernés de la reprise des audiences de ses Chambres administratives et financières en vue de la continuité du Service public.

COUR SUPÉRIEURE DES COMPTES ET DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF PRÉSIDENCE

Me Rogavil BOISGUÉNÉ
Président

TÉL.: (509) 3727-0002 • (509) 3727-0003 • (509) 3727-0004 • (509) 3727-0005

CS Scanné avec CamScanner